

 <https://www.francebleu.fr/infos/education/college-du-val-de-vire-le-collectif-de-defense-rep...>

 De

 2 min read

Collège du Val-de-Vire : le collectif de défense repart au combat après avoir été débouté - France Bleu

"Ce n'est pas seulement un collège que nous défendons, mais un service public de qualité, y compris en ruralité." Sur sa page Facebook, le collectif de défense du collège du Val-de-Vire exprime son mécontentement. Plusieurs membres du collectif se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, ce samedi 10 février 2024.



Les défenseurs de l'établissement répondent à la décision du tribunal administratif de Caen, du mercredi 7 février 2024. Une décision en leur défaveur qui ne les freine pas dans leur combat, bien au contraire.

Le collège du Val-de-Vire est menacé de fermeture par un projet de fusion entre les sites Emile Maupas et Val-de-Vire, prévu initialement pour la rentrée 2023.

Faire appel de la décision

"Les membres du collectif ont voté unanimement pour faire appel de la décision du tribunal administratif de Caen à la cour d'appel de Nantes", peut-on lire sur les réseaux sociaux du collectif. Les défenseurs du collège initieront la procédure qu'après consultation de leur avocate Me Désert.

Un appel aux pouvoirs publics

Les opposants à la fermeture du collège ont aussi prévu d'envoyer une lettre au préfet du Calvados et de **demandeur un rendez-vous à la députée de la 6e circonscription du département, Elisabeth Borne**, pour lui soumettre leurs arguments en faveur du maintien du site du Val-de-Vire.

Generated with Reader Mode